



Ligue Francophone Belge de Tir à l'Arc

De la F.R.B.T.A, association sans but lucratif.

Renaix, le 13 juin 2006.

PV du CA du 09 juin 2006.

Présents : L.Lejeune, D.Fievet, P.Wiggeleer, M. Ronsse, J.C.Milani , P.De Maere et M.Van Vlanderen.

Excusés : M.Verstraeten, P.J.Lemaire, G.Deltour, G.Delcominette et J.Rolin.

Absent : P.Meunier

Ouverture de séance : 19h30.

ORDRE DU JOUR :

1. Accueil par le Président :

Le Président est absent et excusé. Le secrétaire général remercie administrateurs et délégués en son nom, pour leur présence et ouvre la séance.

2a. Approbation des PVs des Cas :

Les projets de PVs des CAS des 10-11-2005, 16-12-2005, 13-01-2006, 18-02-2006 (avant AG) et 18-02-2006 (après AG) n'ayant suscité aucune remarque, ils sont acceptés.

Un point du projet de PV du Ca du 24-03-2006 a été modifié par le secrétaire général afin d'être en phase avec la réalité du sujet traité. Le CA approuve le PV ainsi modifié.

2b. Acceptation des nouveaux membres :

Le conseil d'administration étendu aux délégués, réuni dans les conditions requises par les nouveaux statuts, entérine l'inscription de 38 nouveaux membres (copie des listes est jointe à la présente).

3. Rapport des délégués tir nature et de provinces :

3.1 Délégué tir nature :

3Di et international : le CA informe le délégué que répondant à une demande de la FITA, il a proposé à la FRBTA de présenter Monsieur Buggenhout pour la fonction d'agent de liaison pour le 3Di, Monsieur Fons Van Clemen (HBL) sera présenté pour le Field.

Tir nature, règlements et structures : lentement mais sûrement les archers « Tir nature » admettent que le 3Di n'est pas très différent du tir pratiqué par eux aujourd'hui. Toutefois une règle les rebute : se déplacer pour tirer une seule flèche par cible, ils ne sont pas prêts de le faire.

Pour permettre d'avancer dans la mise en place de règlements et de structures en phase avec les exigences internationales qui se dessinent, tout en y intégrant la notion de plaisir apprécié par les archers : le CA demande qu'une réunion avec les responsables « tir nature » soit programmée. Une date est arrêtée.

3.2 Délégué du Brabant : remet au Secrétaire général : la liste des distinctions non perçues ce jour par les archers du Brabant et les originaux des demandes d'organisation de compétitions (saison hivernale 2006-2007) des cercles du Brabant.
Le secrétaire général les remettra au secrétariat LFBTA pour traitement.

Championnat de Belgique extérieur 2006 par GAU :

- Qui contacte les médias ? L'administrateur responsable de la communication propose de s'en charger suivant les desideratas du cercle.

- Affiche : si affiche il y a, les logos des partenaires de la FRBTA devront y apparaître (organisation nationale oblige). Il s'agit de « KIA motors » et « de ETHIAS ».

- Feuilles de marque : le secrétaire général demande que les sponsors de la FRBTA n'apparaissent pas sur les feuilles de marques (aucun lien contractuel ne liant la FRBTA aux sponsors sur ce point).

Le secrétaire général négocie le financement du programme « résultats des compétitions LFBTA » (en cours de réalisation) en proposant aux candidats sponsors l'impression de leur logo sur les feuilles de marques du programme. Le CA se range à ces arguments.

- Sponsors : le cercle de GAU est libre de démarcher tous sponsors potentiels.

- Arbitres et jury d'appel : l'administrateur responsable de l'arbitrage se charge de désigner les arbitres et de former le jury d'appel.

Nouvelles dispositions statutaires pour les Vignettes et les cotisations LFBTA :

Le CA va envoyer prochainement un courrier expliquant les modalités pratiques de mise en œuvre des nouvelles dispositions statutaires ainsi que les changements, les modifications décidées par lui qui prendront leurs effets dans un avenir proche.

Adresses des cercles pour envoi des invitations aux compétitions :

Le secrétaire général demandera qu'une feuille reprenant les adresses des « contacts clubs » soit téléchargeable sur le site LFBTA pour permettre aux clubs l'impression d'étiquettes.

4. Rapport du responsable à l'arbitrage, aux règlements et à l'international :

Calendrier « salle » 2006-2007 : le projet de calendrier est présenté au CA. Celui-ci est établi en fonction des 3 dates demandées par les cercles organisateurs pour éviter autant que faire ce peu, que les organisations soient en concurrence. Le CA entérine le document présenté.

Dates des championnats en salle retenues :

FEVRIER 2007	Provinces	3 et 4
	LFBTA jeunes	10
	LFBTA adultes	11
	Belgique jeunes	24
	Belgique adultes	25

Le CA fait appel aux candidatures pour l'organisation des Championnats de Ligue.

Le cercle de tir ABA en collaboration avec la province du Brabant est candidat annoncé pour l'organisation des Championnats de Belgique. Nous attendons le dossier.

Record de Belgique aux trial de GSR : lors du second trial 2006 organisé ce 04 juin au GSR par la HBL, Laurent Piette a réalisé 693/720. Soit le record de Belgique des CHJ. Toutefois ce record ne sera pas officialisé. Les records de Belgique ne sont homologables que lors des tirs repris au calendrier FITA. Hors les deux trials ne s'y trouvent pas, ils ne paient pas la taxe de 50€.

Que voilà encore un règlement belgo – belge bien injuste !!! La FITA n'impose pas que l'homologation d'un record national soit liée à la taxe qui permet l'homologation des records mondiaux. Ce lien, imposé par nos prédécesseurs, n'est toutefois pas innocent. Il a vu le jour pour éviter que des records nationaux tirés sur des terrains non conformes aux normes FITA, soient reconnus.

Le secrétaire général n'apprécie pas que la validation d'un record belge soit dépendante du paiement d'une taxe. Il propose qu'à l'avenir, l'homologation des records Belge et Ligue ne dépende que des seules normes FITA en matière de terrain de tir. La taxe n'étant exigée que pour les organisations qui souhaitent dispenser également des records mondiaux.

Le CA demande à nos représentants au CA de la FRBTA, de défendre cette proposition.

Nouvelle de la FITA : La FITA modifie la couleur du centre des blasons (inerten). Celui-ci sera désormais gris. La FITA a déjà demandé aux fabricants de produire les blasons nouvelle formule. Le CA est d'avis d'autoriser l'utilisation des blasons avec centre jaune pendant une période de transition pour permettre l'utilisation des stocks éventuels des cercles organisateurs.

2011 Championnat du Monde en salle à Bruxelles ? : le Président de la FRBTA souhaite prospecter pour évaluer la faisabilité d'organiser le Championnat du Monde en salle à Bruxelles (dans 2 palais du Heysel) en 2011 (2012 = JO à Londres). Il demande l'aval des Ligues (LFBTA et HBL). Un courrier sera envoyé dès lundi 12 juin 2006 par le secrétaire général. Une copie de celui-ci est jointe au présent PV.

Document demande de records : le responsable à l'arbitrage demande un délai de réflexion avant de décider de l'utilisation ou non du document (joint au présent PV) proposé par JC Milani.

5a Rapport du responsable de la gestion sportive et de la lutte contre le dopage :

Calendrier des compétitions : voir point 4 du présent PV.

Championnats de Belgique : à la demande du CA de la FRBTA, le responsable de la gestion sportive fera une proposition de calendrier (dates) pour les championnats de Belgique 2008, 2009 et 2010. Cela pourrait permettre d'éviter de les organiser pendant la semaine du carnaval. Cette proposition est demandée pour le 24 août 2006.

Les membres LFBTA du CA FRBTA tentent d'obtenir que les championnats de Belgique jeunes et adultes en salle soient organisés le même week-end. Le championnat par équipe pourrait passer à la trappe ... toutefois rien n'interdit de l'organiser à une autre date si un cercle organisateur se présente au portillon.

Ils n'ont pu décider la HBL d'abandonner l'organisation du Championnat de Belgique par équipe extérieur et de calquer l'organisation des championnats de Belgique extérieurs sur celle des championnats en salle. Evidemment, puisque trois gros clubs de la HBL trustent ces titres depuis quelques années !!! Les cercles de la LFBTA ne marquant pas d'intérêts particuliers pour cette compétition.

La LFBTA reviendra à la charge pour défendre sa position ... organiser un championnat de Belgique par équipe alors qu'aucune autre compétition du genre n'est inscrite au calendrier ne nous semble pas judicieux.

Répartition des frais des championnats de Belgique : la HBL demandait que les frais soient à charge de la FRBTA ... donc répartis 50/50 entre HBL et LFBTA ... la HBL faisant le forcing pour se voir attribuer un maximum, voir tous les championnats, l'opération se révèle juteuse (les dossiers HBL sont préparés par le secrétariat HBL et non par les cercles organisateurs).

La LFBTA n'a pas accepté, a résisté et négocié la répartition suivante : à charge de la FRBTA, les frais d'arbitrage, la redevance Target FITA (50€) et seule concession LFBTA, les médailles (achetées par le trésorier chez le fournisseur de la LFBTA). Les autres frais sont à charge du club organisateur qui dispose de la participation des archers et de ce que lui accorde sa ligue.

A propos que prend en charge la LFBTA lorsque le championnat est organisé par un de ces cercles : les repas des administrateurs HBL et LFBTA, des délégués des provinces et tir nature ainsi que des officiels invités (bourgmestre, échevin, ...) si la liste est raisonnable.

Le responsable à la gestion sportive prépare un document scellant cette décision.

Agents de liaison FITA : voir point 3.1 du présent PV.

Feuillet publicitaire de la LFBTA : le nouveau modèle de « Feuillet publicitaire » est disponible, pour toute organisation d'action de propagande, chez le directeur technique, le trésorier et le secrétaire général. Un exemplaire de ce feuillet déjà utilisé lors des Ethias days et du 50^{ème} anniversaire de l'UCP est présenté au CA.

Carnet de tir : la maquette définitive est présentée au CA. L'impression peut être lancée.

Projet « aide aux organisateurs de compétitions extérieurs pour jeunes » : objectif ; utiliser le capital offert par BEAC à la FRBTA (50% pour la LFBTA) ... au profit des jeunes (comme souhaité par le Président du national), en aidant les organisateurs de compétitions extérieures réservées aux jeunes archers. Et ainsi tenter de susciter chez les jeunes le même engouement pour les tirs extérieurs que celui constaté pour la salle.

Le projet qui durera cinq ans verra attribuer aux organisateurs de tirs extérieurs pour jeunes, une aide financière d'aide à la couverture des frais d'investissement qu'engendre une telle organisation (location de terrain, frais de ciblerie, d'arbitrage, de coupes et médailles, etc.) .

Un horaire adapté sera proposé aux organisateurs (se lever à l'aube ne fait pas partie de la culture des jeunes d'aujourd'hui.)

Ce projet accepté par la FRBTA sera budgétisé et finalisé pour être opérationnel en 2007.

Catégories de tir : le dernier CA de la FRBTA a permis à la LFBTA et à la HBL d'enfin accorder leurs violons à propos des catégories de tir tant en salle qu'en extérieur.

Dés la saison en salle 2006-2007, les catégories seniors 1, 2 ,3 et vétéran (+ de 65ans) auront vécu. Elles feront place aux catégories senior1 18-35ans), senior 2 (35-50 ans) et masters (+ de 50 ans) pour tous les tirs officiels à 18m et 25m en salle, FITA, 70m(sans finale), 50/30 et 25m extérieurs. Seuls les BAOC continueront suivant la formule qu'ils connaissent déjà aujourd'hui

Changement de catégorie ... quand ? : idéalement avant le début de la saison d'hiver afin que l'archer puisse participer aux championnats de Ligue et de Belgique dans sa catégorie réelle du moment permettre l'homologation d'un éventuel record du monde par les jeunes (ce n'est pas toujours le cas actuellement)

Dopage : le trésorier a rencontré le docteur Bettendorf de Waterloo, spécialiste du dopage. Il semble qu'il accepte de traiter nos dossiers en attendant qu'une réelle commission médicale soit organisée en communauté française de Belgique.

Une légère incertitude subsiste, la FITA acceptera-t-elle une telle démarche. Nous pourrons en tous cas défendre nos archers puisqu'un avis médical indépendant des médecins des archers, sera joint à chaque dossier. Et comme la FITA ne consent d'examiner que les seuls dossiers des athlètes de haut niveau, nous pourrons toujours argumenter qu'elle est à l'origine de la situation.

Journées propagandes : *Ethias days* : samedi, annulation des activités extérieures pour cause d'intempéries. Dimanche une centaine d'initiations. .. A nos yeux, le flop total faute de battage médiatique. Merci à l'équipe de FAO pour leur travail dans des conditions difficiles.

Olympicnic : deuxième édition au Parc de Bruxelles le 21 juillet 2006. Tout se prépare en collaboration avec la HBL et le club de FAO (Ottignies).

Les 10 ans du Trophée communes sportives et les 50 ans de l'ADEPS : seront organisés avec faste le 23 septembre 2006 sur le site du Heyzel. Le GSR aidé de FAO accueillera la foule et gèrera l'épreuve des Echevins des sports.

Nouveau logo : à la demande du secrétaire général, la recherche d'un nouveau logo a été demandée à Guy Kohl, graphiste de la revue « l'Archer ». Pourquoi un nouveau logo ?

Le Logo est l'image représentant l'association qui est la plus diffusée (documents officiels, affiches etc.). Il doit donc être représentatif de l'image que les membres et dirigeants souhaitent donner de leur association. Le logo proposé donne une image de dynamisme, d'évolution pour l'avenir, une image plus contemporaine de la LFBTA. Et lorsqu'il sera aperçu par quiconque (archer ou non) il sera facilement associé au but social de l'association.

Le Logo proposé (voir en-tête de ce présent PV) est adopté par le CA.

5b Rapport du directeur technique :

Bilan du grand prix de Porec en Croatie :

- *Michaël Ghisse* ; il s'est battu seul en se mettant lui-même la pression. Le directeur technique le rencontrera pour programmer la suite éventuelle de son parcours chez les élites
- *Jean-Michel Piquet* ; signe un bon début de qualification et puisplus rien
- *Steve Clart* ; réalise de très bonnes qualifications. Doit encore acquérir un peu d'expérience et de sérénité pour pouvoir passer des tours en match.
- *Sam Kiritsoglou* ; la force tranquille rien à reprocher, sauf peut-être un manque de chance ...
- *Philippe Prieels* ; réalise son meilleur résultat en international

Bilan du grand prix d'Antalia en Turquie :

- *Philippe Prieels* ; excellentes qualifications et un premier match de très bonne facture avant de signer un second tour catastrophique.

Sélection Field pour le CM à Göteborg :

- *David Bottiau* ; très régulier et généralement en tête du classement. Il lui reste à réaliser les points minimums demandés (est à +/- 25 points).
- *Marina Prélipcean* ; a déjà rempli tous les critères demandés.
- *Jean-Michel Piquet* ; est à un point de la qualification.
- *Sébastien Denayer* ; a sa qualification en poche.
- *Vincent Vandervelden* ; réalise un superbe résultat à Trèves, il sera du voyage.

DERNIERE MINUTE : lors des avant dernières joutes du tournoi des cinq nations à Kader en Keer (10 et 11 juin), David et Jean-Michel ont réalisé les points minimums demandés, ils iront à Göteborg.

Sélection FITA pour le CE à Athènes :

Excellents résultats des élites aux trials et comportement de bonne augure pour l'avenir de certains jeunes (Pierre Huin, Catheline Dessoy et Laurent Piette).

- *Qualifications en recurve* : Alain Autem est qualifié. Steve Clart et Jean-Michel Piquet sont à un point du bonheur.
- *Qualifications en compound* : Yolande Anris, Mathieu Vandepoele et Sam Kiritsoglou sont qualifiés.

Préparation des championnats d'Europe, participation au grand prix de Sassari : les six archers proposés ont reçu l'aval du CA.

Sam Kiritsoglou, Mathieu Vandepoele et Philippe Prieels en Compound.

Steve Clart, Jean-Michel Piquet et Alain Autem en recurve.

COIB :

- *Jeunes talents 2012-2016* : le dossier sera déposé par la FRBTA dans le courant du mois de juin.

- *JO 2008, critères de sélection* : le COIB a-t-il décidé de boycotter les jeux de Londres ? Si n'envoyer personne est le but, il a fait le bon choix, les minimums proposés sont trop élevés. La LFBTA fera une contre proposition plus réaliste et souhaite qu'elle soit retenue.

Formation :

- *Aide-moniteur* : le cours sera annoncé dans la revue « l'Archer ». La formation générale dans les centres ADEPS se passe en septembre, la formation spécifique « tir à l'arc » est programmée en octobre.
- *Animateur en tir à l'arc à Louvain-la -Neuve* : cette formation destinée aux permanents ADEPS sera organisée en décembre.
- *Initiateurs* : le directeur technique va aller à la rencontre de la dernière cuvée d'initiateurs pour visionner les stages pratiques.

Tenue des Athlètes en international : le président de la FRBTA a rencontré la société ERIMA (vêtements sportifs) pour négocier un contrat de partenariat qui fournirait les tenues des équipes à l'étranger à très petits prix.

6. Rapport du responsable de la Communication :

Site Web diffusant du sport : « WEBSPORT TV » : bien que les reportages visionnés sur ce site amateur semblent bien ficelés, le coût de la diffusion de sujets présentant le tir à l'arc en LFBTA est incompatible avec notre budget.

Radio multi sport : depuis le 6 juin, cette radio diffuse sur le net des informations sportives de 15 à 23 heures. Le responsable de la communication informera les cercles LFBTA de la manière de procéder pour l'écouter.

Remise des « mérites sportif du Hainaut occidental » : le secrétaire général montre au CA les articles parus dans le « courrier de l'Escaut » des 3 et 5 mai 2006. Un de ces articles présente la nominée pour le tir à l'arc, Aurore Vandevoorde. Le second parle de la cérémonie de remise des mérites sportifs et donne le palmarès : Aurore est quatrième.

Bien qu'appréciant que pour une fois l'on parle de notre sport dans la presse écrite, le secrétaire général regrette que l'on soit passé à côté de l'opportunité de nouer des contacts avec un acteur important de l'information dans le Hainaut occidental. **Que la LFBTA** et sa composante l'Entente Hennuyère pour le Tir à l'Arc n'ont pas saisi l'occasion de s'y montrer, et d'y réaliser une animation.

7. Rapport du responsable Sport pour tous et de la Jeunesse :

Sélection pour la coupe junior de Why! en Allemagne acceptée par le CA :

- *Pierre Huin*, bien que ses points restes modestes, il est en progression constante.
- *Laurent Piette*, Laurent en veut et les résultats suivent.
- *Julien Depoitier*, a le niveau de points suffisant.
- *Cédric Rolly*, après un passage difficile, il refait surface lentement mais sûrement.
- *Catheline Dessoy*, les points semblent plus faibles que l'an passé, mais n'oublions pas qu'elle n'est plus cadette, mais junior.
- *Sarah Prieels*, stagne légèrement par rapport à l'an passé.
- *Aurore Vandevoorde*, est en retard de préparation, études universitaires obligent. L'objectif principal d'Aurore est ne l'oublions pas, les JO de 2012. Dans cette perspective, la priver d'expériences internationales n'est pas opportun. Même si son niveau n'est pas aujourd'hui au zenith, gageons que dès qu'elle disposera de temps elle fera tous pour compenser les heures consacrées à étudier.

- *Grégory Aert* : si ses points sont actuellement les plus bas de l'équipe, il est l'archer qui à le plus progressé ses derniers mois. Il participera à la seconde coupe junior à Prague.

Le responsable du Pôle jeunes a trouvé une camionnette de location à un prix raisonnable pour se rendre à Why!.

Stage pour tous : le stage organisé le 29 avril 2006 dans les installations de la Compagnie des Archers de Liège a réuni 37 participants. Le stage s'est déroulé dans une excellente ambiance. Le responsable sport pour tous demande au délégué du Brabant si l'on ne peut envisager d'organiser un stage dans sa province. La balle est dans le camp du Brabant.

8. Rapport du trésorier :

Nombre de membres : nous étions **1791** membres le 30 mai 2006.

Gestion des compétitions : - Vertus et Trier (Field), décomptes clôturés.

- Porec (GP Emau, décompte clôturé.)
- Sassari, provision versée à la FRBTA qui a payé l'organisateur.
- Silkeborg (CM Field), pré inscriptions et réservations réalisées.

AG COIB : le trésorier était présent. Il représentait l'aile francophone de la FRBTA. La perte présentée et budgétisée est moins importante que prévue ... pas de commentaire.

ADEPS : une demande d'informations supplémentaires a été envoyée le 18 mai.

Taxes de tir : le système d'envoi de notes de créance fonctionne bien. Les taxes rentrent régulièrement.

Field : « pas jaune » (distance pour Barebow cadet et longbow) : veiller à appliquer la décision FRBTA ... installer les pas.

DATS 24 : le trésorier a reçu une proposition de la filiale « distribution de carburant » du groupe Colruyt. Elle permet d'accorder au personnel et aux membres de la LFBTA, une ristourne supplémentaire par litre de carburant dans les stations DATS 24. Le CA demande au trésorier et au secrétaire général de finaliser le contrat.

9. Rapport du secrétaire général :

Courrier reçu :

- Rapport AG AISF : approuvant l'adhésion de la LFBTA comme membre effectif de l'AISF et facture cotisation.
- Communauté Française : différentes annonces de versements de subsides (provisions et/ou soldes).
- Demande de renseignements pour création d'un cercle de tir à l'Arc à Hastière.
- Mérite sportif de la Communauté Française 2006 : document à retourner ... remis au DT.
- convention « LFBTA-ADEPS » pour Trophée communes sportives. Le secrétaire général le complète et l'envoi à L'ADEPS, ainsi qu'une copie au GSR.

Courrier envoyé :

- Réponse à la demande pour création d'un cercle à Hastière.

Maintenant sur le Site LFBTA :

- Le contrat d'assurance RC Sportive, et le document de déclaration d'accident (téléchargeable).
- 4 nouveaux PV de CA et PV de l'AG.
- Lien avec site AISF dans la rubrique « nos partenaires institutionnels ».

Assurances :

- *RC administrateurs et Assurance accidents administrateurs* : une demande couverture a été demandée pour le CA LFBTA.

- *RC Administrateurs pour les cercles* : le CA charge le secrétaire générale de démarcher pour pouvoir proposer à nos cercles une couverture RC Administrateur mutualisée, ce qui devrait faire baisser la prime.

Droits des volontaires : le secrétaire général s'informe et prépare une intervention pour expliquer aux cercles de la LFBTA les tenants et aboutissants de la loi. Il s'est inscrit à une soirée d'informations organisée par Ethias le 15.06.06 à Mons. Le trésorier a participé à la précédente.

10 Date du prochain CA :

La date retenue pour la prochaine réunion est le vendredi 14 juillet 2006 à 19h30 au siège social.

Documents joints au présent PV :

- 1- Liste des nouveaux membres LFBTA en date du 29.05.2006.
- 2- Lettre au Président de la FRBTA
- 3- document demande de records.

La séance se termine à 01h00 le 10.06.06

Pour le CA
Léon Lejeune
Secrétaire Général

